

DÉCISION DU MAIRE DU 12 JUIN 2026

OBJET : DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 avril 2026, visée par Monsieur le Sous-Préfet d'AUTUN le 30 avril 2026, qui donne délégation à Madame CORDELIER Chantal, Maire, pour certaines dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la commune du Breuil de poursuivre le développement numérique de ses écoles primaires par la dotation de matériels informatiques et numériques à l'école maternelle Françoise Dolto.

Vu l'appel à projet du département de Saône et Loire dénommé Plan Numérique 71, qui encourage les projets d'évolution numérique des Collectivités ;

Vu l'aide attribuée dans le cadre du Plan Numérique 71 sous la forme d'une subvention d'équipement d'un montant de 50 % des dépenses éligibles comprises entre 2 000 € HT et 15 000 € HT ;

Vu les critères d'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ;

Considérant l'intérêt de doter l'école maternelle de matériels informatiques et numériques ;

Vu l'avis favorable de l'enseignant référent pour les usages du numérique (ERUN) ;

DECIDE

De solliciter le département de Saône et Loire au titre du Plan Numérique 71 et l'Etat au titre de la DTER pour équiper l'école maternelle Françoise Dolto de matériels informatiques et numériques.

Le montant sollicité auprès du département est de **6 750,00 € HT**, soit 50 % du coût total du projet dans le cadre de l'appel à projet Plan Numérique 71.

Le montant sollicité auprès de l'Etat est de de **3 375,00 € HT**, soit 25 % du coût total du projet dans le cadre de la DTER.

Coût total de l'opération : 13 500,00 € HT

Le plan de financement est établi comme suit :

- | | |
|---------------------------|---------------|
| o Conseil Départemental : | 6 750,00 € HT |
| o DETR | 3 375,00 € HT |
| o Ville du Breuil : | 3 375,00 € HT |
| o | |

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

15 JUIN 2026

Le Breuil, le 12 juin 2026

Chantal CORDELIER
Maire

Par **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIGBERT, 2026
Mairie du Breuil
Place du 19 mars 1962
71670 Le Breuil
Tél. : 03 85 55 28 78
Fax : 03 85 56 08 59
mairie@lebreuilbourgogne.fr
www.lebreuilbourgogne.fr

